



# Concours du second degré

## Rapport de jury

---

**Concours : CAPES réservé**

**Section : Anglais**

**Session 2014**

Rapport de jury présenté par :

**Daniel Leclercq**

IA/IPR d'Anglais  
Président du jury

## Table des matières

I-	Observations du Président	pp. 3-5
II-	La composition du jury	pp. 6-8
III-	L'épreuve d'admissibilité	pp. 9-13
IV-	L'épreuve d'admission	pp. 14-17
V-	La qualité de l'anglais oral	pp. 18-26

## I – Observations du Président

Cette deuxième session du CAPES Réservé d'anglais, concours public et concours privé, confirme le profil déjà esquissé du candidat à ce type de recrutement ; une étude portant sur les admissibles montre que, pour le public, les candidats sont très majoritairement contractuels en CDD ou en CDI dans le second degré et maîtres auxiliaires, ils sont nés entre 1952 et 1981, avec une concentration plus forte entre 1963 et 1977 ; dans le privé, ils sont nés entre 1954 et 1985, avec une concentration plus forte entre 1970 et 1985 et sont tous maîtres délégués dans le second degré.

Enfin, comme pour les autres concours de recrutement en anglais, la présence féminine est majoritaire ; toutefois, il est intéressant d'observer l'évolution des résultats de chaque sexe entre l'admissibilité et l'admission ; une des conclusions à tirer est qu'il n'y a pas de déterminisme statistique et que, femme ou homme, tout candidat motivé et compétent a sa chance :

	Admissibilité		Admission	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Public	107	24	47	18
Privé	113	14	40	6

L'analyse des résultats des deux concours montre que le niveau reste élevé si l'on considère les chiffres suivants :

	Capés Réservé Public	Capés Réservé Privé
Nombre de postes	201	46
Nombre d'inscrits non éliminés	169	135
Admissibles	131	127
Présents à l'oral	127	125
Nombre d'Admis*	Liste principale : 65 (51.18% des non-éliminés) Liste complémentaire : 0	Liste principale : 46 (36.80% des non-éliminés) Liste complémentaire : 9
Note du dernier admis	Liste principale : 7.5	Liste principale : 11.50 Liste complémentaire : 10.50
Moyenne des candidats non-éliminés	Liste principale : 7.52	Liste principale : 9.40
Note moyenne des admis	Liste principale : 11.23	Liste principale : 13.61

		Liste complémentaire : 11.05
--	--	------------------------------

\* Après vérification de l'éligibilité de chaque candidat au regard des textes régissant le concours.

### Plusieurs remarques :

- Deux concours régis par les mêmes épreuves et les mêmes barèmes mais d'une attractivité très différente : si le concours privé présente cette année un ratio inscrits/nombre de postes (2.93 mais 8.3 en 2013) qui reste satisfaisant, le concours public quant à lui inquiète avec un ratio de 0.84 contre 3.19 en 2013. Le nombre de postes (201) offerts cette année aux candidats du public aurait dû être incitatif étant donné l'importance du vivier. Nous ne saurions trop encourager les personnels à statut précaire qui réunissent les conditions d'inscription de se préparer et s'inscrire à la prochaine session.
- L'admissibilité : les candidats du concours réservé ont pu bénéficier de l'expérience des concours interne et réservé des sessions précédentes dont le rapport mis en ligne définit clairement et concrètement ce que peut être la rédaction d'un dossier RAEP. Globalement, le jury a pu constater une meilleure préparation des candidats à ce type d'écriture réflexive. Comme le règlement du concours l'exige, l'examen des dossiers a permis de sélectionner les admissibles sans attribution de note ; c'est donc sur un pied d'égalité que les candidats ont abordé l'épreuve orale.
- Les résultats de l'admission :
  - l'apparente dissymétrie des résultats en faveur du privé doit être nuancée; tant dans le privé que dans le public, le jury a attribué des notes excellentes à des candidats brillants et bien préparés ; ainsi les 24 premiers du public et les 33 premiers du privé ont eu entre 20 et 12.
  - Pour le concours public, le nombre de candidatures non-éliminées était inférieur au nombre de postes ouverts et, logiquement, nous rendons 136 postes des 210 offerts. Pour autant, contrairement à ce que les chiffres pourraient laisser croire, il ne s'agit pas d'un excès de sévérité du jury ; les éléments de comparaison entre les sessions 2013 et 2014 sont à cet égard éloquentes :

	- Concours public - Pourcentage d' admissibles par rapport aux inscrits non-éliminés	- Concours public - Pourcentage d'admis par rapport aux présents aux épreuves d'admission
Session 2013	70%	51%
Session 2014	77%	51%

### Quelques conseils :

Le dossier RAEP est la pièce centrale des concours réservés : élément de sélection à l'écrit, objet d'analyse et d'approfondissement à l'oral, il doit être rédigé avec soin. Le jury a été particulièrement attentif, et le sera tout autant lors des prochaines sessions, à l'authenticité de l'expérience relatée, à la problématisation des situations de classe et à la finesse de

l'analyse, à la citation d'extraits pertinents de mise en œuvre où l'anglais est employé comme langue de travail.

Ce concours s'adresse à des candidats ayant ou ayant eu une fonction d'enseignant de l'anglais ; il leur est demandé de mobiliser toute leur connaissance du fonctionnement des établissements, des programmes et de la didactique de l'anglais acquise au fil des années et des missions. Sans programme ni format autres que les consignes données par les notes de service en ligne sur [education.gouv.fr/concours](http://education.gouv.fr/concours), emplois, carrière, les épreuves du CAPES Réservé permettent au jury d'évaluer les compétences professionnelles des candidats par la qualité formelle de présentation de leur dossier à l'écrit comme à l'oral, par la pertinence de l'analyse des situations d'apprentissage qu'ils évoquent et par une culture didactique bien assimilée et opérationnelle. Le jury a été également extrêmement attentif au respect de la dimension éthique du métier de professeur tant dans les écrits que dans les propos tenus pendant l'épreuve orale.

La partie orale du concours est une épreuve de communication pendant laquelle le candidat doit convaincre son auditoire ; en français comme en anglais, l'on attend du candidat aisance, adéquation des moyens linguistiques à la situation, précision et nuance dans la pensée.

Vingt minutes sont consacrées à un entretien en anglais ; s'agissant du recrutement de professeurs certifiés d'anglais, une maîtrise solide de cette langue fait partie des compétences professionnelles incontournables : le jury attend des candidats un anglais nuancé, fluide et authentique, à la qualité phonologique et grammaticale irréprochable ; il a porté une attention particulière à la correction linguistique des consignes ou extraits d'échanges professeurs-élèves lorsqu'ils sont cités dans le rapport. Nous recommandons aux candidats de multiplier les occasions de pratiquer l'anglais, à l'écrit comme à l'oral.

En conclusion, comme tout concours, le CAPES Réservé doit être préparé ; les analyses et recommandations qui figurent dans les pages qui suivent devraient être d'une aide précieuse aux candidats à la troisième session de ce concours.

Les conditions d'inscription sont consultables sur le site du ministère / concours emplois carrière / : <http://www.education.gouv.fr/cid66542/conditions-inscription-concours-reserve-recrutement-professeurs-certifies-exercant-dans-les-discipline-enseignement-general.html>.

Le descriptif des épreuves est accessible à : <http://www.education.gouv.fr/cid66543/epreuve-concours-reserve-recrutement-professeurs-certifies-exercant-dans-les-disciplines-enseignement-general.html>

A tous bon courage,

Daniel LECLERCQ

Président du Capes Réservé d'anglais



M. Jordi CARBONELL	Académie de Montpellier
Professeur agrégé	
Mme Simone CHABAS	Académie d'Orléans-Tours
Professeur certifié	
Mme Edith DERMAUX	Académie de LILLE
Professeur de chaire supérieure	
Mme Aurore DIVE	Académie de LILLE
Professeur certifié	
M. Luc GEILLER	Académie de NANCY-METZ
Professeur agrégé	
M. Laurent HELIUS	Académie de NICE
Professeur agrégé	
Mme Martine HOYET	Académie de MONTPELLIER
Professeur certifié hors-classe	
Mme Emmanuelle KALPAKIDIS	Académie de LILLE
Professeur certifié	
M. Maxime LACHEZE	Académie de GRENOBLE
Inspecteur d'Académie Inspecteur Pédagogique Régional	
Mme Christine MINETTO	Académie de REIMS
Inspecteur d'Académie Inspecteur Pédagogique Régional	
M. Frédéric PERRIN	Académie de VERSAILLES
Professeur certifié hors-classe	
M. Thierry PICOT	Académie de BESANCON
Professeur agrégé	
Mme Céline PIRA	Académie de NANCY-METZ
Professeur agrégé	
Mme Gloria POTIER	Académie de LYON
Professeur certifié	
M. Jeffrey PATTEN	Académie de CLERMONT FERRAND
Professeur agrégé	
Mme Françoise PRIM	Académie de BORDEAUX

Professeur agrégé	
Mme Catherine REYNAERT	Académie de NANTES
Professeur agrégé hors classe	
Mme Béatrice RIVEAUX	Académie d'AIX-MARSEILLE
Professeur agrégé	
Mme Bérangère RIVOALLAN	Académie de MONTPELLIER
Professeur agrégé	
Mme Carole SAUVAGEOT	Académie de NANCY-METZ
Professeur chaire supérieure	
M. Lee SMART	Académie de LYON
Professeur agrégé	
Mme Marie SOLA	Académie d'AIX-MARSEILLE
Professeur agrégé	
M. François STALDER	Académie de GRENOBLE
Professeur agrégé	
M. François Xavier TAINURIER	Académie de BESANCON
Professeur agrégé	
M. Jean-Luc TEYSSIER	Académie de MONTPELLIER
EC R professeur certifié	
M. Jean-Pierre TRINQUIER	Académie de MONTPELLIER
Professeur agrégé	
M. Mathieu VAUDIN	Académie de PARIS
Professeur agrégé	
Mme Nicole WATENBERG	Académie de VERSAILLES
Professeur agrégé	



### **III - L'écrit: le dossier RAEP**

Avant de donner quelques conseils précis qui ont pu découler de la lecture des dossiers de RAEP évalués lors de la session 2014, le jury souhaite rappeler les principes établis dans la note de commentaire relative à l'épreuve d'admissibilité du CAPES Réservé d'anglais, conformément aux modalités décrites dans les arrêtés du 19 avril 2013.

#### **Présentation matérielle du dossier**

Le dossier de RAEP, constitué de **8 pages maximum (2 pages maximum pour la première partie et 6 pages maximum pour la seconde)**, devra être dactylographié en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21x29,7 et être ainsi présenté :

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe.

L'**authenticité des éléments** dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

#### **Contenu du dossier**

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, écrit **en français** comporte deux parties :

##### **Première partie (2 pages dactylographiées maximum) :**

Le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement de l'anglais.

##### **Seconde partie (6 pages dactylographiées maximum) :**

Le candidat choisit une situation d'apprentissage qu'il a mise en œuvre pendant son cursus professionnel et qui lui paraît significative au regard des objectifs de l'enseignement de l'anglais pour le niveau dans lequel il intervient ou est intervenu et pour le public qui lui a été confié.

Dans tous les cas la conduite de la classe qui est décrite devra avoir comme fil conducteur l'acquisition de compétences de communication et de compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) ainsi que de connaissances culturelles sur les pays anglo-

saxons. La réalisation pédagogique portera sur une séquence d'au moins deux ou trois séances.

Il est offert aux candidats la possibilité de **joindre en annexe à leur dossier des documents ou travaux réalisés** dans le cadre des activités décrites qui permettent d'illustrer et d'expliciter la situation d'apprentissage (**1 à 8 pages maximum**). Plus que le nombre qui reviendrait à un empilement peu représentatif, c'est la pertinence du choix et l'intérêt du document au regard de l'expérience d'enseignement analysée qui seront évalués.

### **Conseils généraux**

Les modalités des épreuves des concours réservés ont été fixées afin de permettre à des candidats qui assurent ou ont assuré des fonctions d'enseignement de faire la preuve des compétences pédagogiques et/ou éducatives qu'ils ont acquises dans le cadre des classes du second degré des collèges et lycées.

Les candidats issus de la formation continue, du primaire ou du supérieur présenteront une séquence mise en œuvre devant leur public ; ils feront une présentation claire des objectifs poursuivis et établiront les correspondances possibles avec les programmes du second degré.

Les candidats doivent éviter deux dérives parfois constatées: celle qui consiste à procéder à une micro-analyse détaillée de séance qui ne serait pas rattachée à une séquence, ou au contraire, celle, forcément trop rapide, qui consiste à faire une description d'un parcours ou de l'ensemble de séquences d'une année scolaire.

La **pertinence du choix de la séquence**, au regard des enjeux de la discipline et la capacité d'analyse de son activité seront particulièrement appréciées.

La maîtrise de la langue française, la qualité de l'expression, la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe sont des pré-requis indispensables pour la réalisation du dossier. De la même manière, la qualité et l'authenticité de l'anglais dans les consignes, les scripts d'extraits significatifs d'échanges entre élèves ou entre professeur et élèves, et les traces écrites seront appréciées.

### **Le candidat**

- o exposera clairement et de manière structurée ses objectifs en situant brièvement le projet dans le cadre d'une progression et en se référant aux programmes en vigueur ;
- o procédera à une analyse des besoins des élèves et décrira les stratégies retenues qui permettent aux élèves d'acquérir des savoirs et savoir-faire nouveaux: justification argumentée du choix du ou des supports (textuels, audio-vidéo, iconographiques) et analyse **de chacune des étapes du projet et de l'enchaînement des activités** ;
- o mettra un accent particulier sur les activités de pratique langagière et d'apprentissage de savoirs nouveaux ;
- o fera le **bilan** de son action en montrant les points positifs du projet mené et les difficultés rencontrées lors de sa mise en œuvre et suggérera des pistes d'amélioration.

Si le dossier du candidat est retenu pour les épreuves d'admission, celui-ci servira de pièce centrale lors de l'entretien, c'est pourquoi une attention toute particulière devra y être apportée.

Nous souhaitons ici attirer l'attention des futurs candidats sur les **attentes** du jury et les **écueils** à éviter repérés lors de la lecture des dossiers de la session 2014.

#### 1. Présentation du dossier et qualité de la rédaction :

Le jury souhaite insister sur la **lisibilité** du dossier proposé : trop de présentations sont constituées de blocs indigestes. Il faudra penser à organiser des parties distinctes et aérées qui permettent de rapidement percevoir les objectifs et le déroulement de la séquence (paragraphes, puces, flèches, code couleurs, surlignage, mise en relief par des caractères gras, etc.) qui faciliteront la lecture du dossier et son évaluation.

La numérotation des pages et le renvoi explicite aux annexes sont indispensables.

Une langue claire et accessible doit être privilégiée au détriment d'envolées lyriques, d'expressions « jargonantes », lourdes, et souvent mal maîtrisées. Si la connaissance des concepts didactiques auxquels les Programmes Officiels font référence paraît essentielle, le jury ne préconise aucune école ni terminologie particulière et préfère authenticité, simplicité et bon sens.

#### 2. La première partie du dossier : présentation des étapes du parcours professionnel :

Trop de dossiers présentent un enchaînement linéaire d'expériences professionnelles classées par dates sans aucune analyse, même brève, des bénéfices tirés. Un regroupement d'expériences par entrées thématiques serait plus judicieux (formation(s), expériences professionnelles, auto-formation et formation continue, travaux d'équipes, etc.) et une prise de distance qui rendrait compte de l'évolution personnelle et de la construction de compétences apporterait une plus-value à cette première partie.

Toute considération personnelle (références à la famille, aux difficultés de tous ordres) est malvenue et déconseillée. Les rapports d'inspection, les appréciations portées par les personnels de direction, les articles de presse voire des témoignages d'élèves vantant les mérites de leur professeur n'ont pas leur place dans ce dossier. Il est maladroit de chercher à attendrir le jury ou à faire de l'auto-promotion pour convaincre le jury des qualités d'enseignant du candidat. Sobriété, rigueur et modestie sont de mise.

### 3. La deuxième partie du dossier : analyse de la séquence présentée.

Un dossier qui ne prendrait pas en compte les remarques suivantes ne répondrait pas aux attentes du jury :

- Il s'agit bien d'**analyser une situation pédagogique et non de décrire de manière linéaire** une mise en œuvre. La présence exclusive de tableaux synthétiques n'est pas un gage de meilleure lisibilité et permet difficilement au jury de comprendre les étapes qui constituent la séquence. Ils peuvent servir d'illustrations lorsqu'ils sont joints en annexes mais ne doivent pas se substituer à des explications rédigées et plus fournies du déroulement de la mise en œuvre.

- Les objectifs doivent être **clairement** annoncés et doivent déboucher sur des activités **concrètes, pertinentes et cohérentes**. Il est surprenant que certains objectifs annoncés ne soient **pas du tout traités** : cela revient à une simple déclaration d'intention. De la même manière, un catalogue d'objectifs sans la description et l'analyse d'activités menées par la suite ne correspondrait en rien aux exigences du genre.

- Toute activité proposée se doit d'être **justifiée**, explicitée par une **consigne précise et concise en anglais**, et **illustrée** d'exemples **produits par des élèves**. La présence d'une **trace écrite réaliste**, même succincte, peut permettre de mieux éclairer le jury et de montrer l'aboutissement de la mise en œuvre.

- Les objectifs et les activités effectuées en classe doivent mener en toute logique à une évaluation et une tâche finales. La cohérence du projet n'est effective que si **les objectifs et les activités sont en adéquation avec la tâche finale**.

- Les activités doivent répondre à un **réel besoin de communication et ne doivent pas simplement être prétextes à traiter un point de grammaire**. Les candidats doivent s'interroger au « pour qui » et au « pour quoi » de l'acte de communication. Beaucoup de dossiers sont trop centrés sur les objectifs linguistiques et évacuent la **dimension culturelle et pragmatique** de la langue.

- Les candidats doivent être capables de **distinguer entraînement(s) et évaluation(s)**. Le projet doit proposer une **démarche d'apprentissage transférable** et ne pas s'en tenir à quelques exercices de vérification. Ce qui compte *in fine*, c'est ce que les élèves gagnent en **autonomie langagière**.

- Ce qui est possible tout au long d'une séquence ne l'est pas nécessairement dans une séance : ainsi, vouloir étudier pendant une même séance un trop grand nombre de supports pas toujours adaptés ou souvent étudiés de manière superficielle n'est pas pertinent. De la même manière, il paraît artificiel et illusoire de vouloir travailler systématiquement toutes les activités langagières au cours d'une même séance.

- Les candidats doivent rendre compte d'une démarche d'apprentissage qu'ils se sont appropriée et qui ne soit pas le simple reflet d'une démarche proposée par des pairs: **repandre mot pour mot le contenu d'un manuel ou d'un fichier du maître** est à proscrire. Il est nécessaire de proposer des **documents personnels et authentiques**. La **prise de risque** n'en sera que valorisée.

- Tout contenu anecdotique sur la vie de classe, le profil des élèves ou les difficultés techniques liées aux TICE est inutile.

- Des extraits de textes officiels ou une copie des grilles du C.E.C.R.L. ne constituent en rien des justifications au projet pédagogique. Toutefois, le jury s'attend à trouver dans la partie « annexes » les documents auxquels il est fait référence dans le corps du dossier. Une explicitation des sigles, si ces derniers sont peu usités, serait également souhaitable.

- Conclure sur un constat d'échec ou **une prise de recul sans pistes de remédiation concrètes** (ex : autres activités ou démarche envisageables) est peu pertinent et ne démontre pas que les candidats ont acquis une certaine autonomie dans leur pratique d'enseignement et envisagent une quelconque remise en question.

Même si certains candidats n'ont pas toujours ciblé les exigences de l'épreuve d'admissibilité du CAPES RESERVE d'anglais, le jury a apprécié le sérieux et la qualité de bon nombre de dossiers qui présentent des mises en œuvre authentiques, structurées et précises.

Nous espérons donc que ces conseils éclaireront davantage les futurs candidats et contribueront à leur bonne réussite.

**Rapport proposé par Bérengère Rivoallan et Thierry Picot, avec la collaboration de l'ensemble du jury**

#### **IV- Epreuve orale :**

##### **1) Première partie de l'épreuve :**

###### **a) Présentation du dossier RAEP :**

###### **Attentes du jury :**

Même si le dossier RAEP est mis à disposition du candidat en salle d'interrogation, cette partie de l'épreuve exige une **connaissance parfaite** de ce document. Il convient donc de le relire attentivement y compris le jour précédent. Les membres du jury disposent également de l'exemplaire envoyé par le candidat et s'y réfèrent régulièrement. On apportera donc un soin particulier à la présentation et à la numérotation des pages de ce document de travail.

Plutôt qu'une paraphrase des contenus du dossier RAEP, on attend du candidat qu'il en propose une mise en perspective, autrement dit qu'il soit de prendre du recul, replacer dans le contexte et nuancer le contenu du dossier. Le candidat veillera à présenter son propos de manière claire et organisée. Cette présentation est aussi une épreuve de communication, le candidat doit donc en tout état de cause s'efforcer d'être convaincant.

Cette présentation peut éventuellement apporter un éclairage nouveau sur le dossier et l'expérience qu'il relate. Si la réflexion du candidat a évolué depuis son écriture, des choix nouveaux et pertinents peuvent également être formulés et justifiés.

De manière générale, le jury attend des candidats qu'ils mettent l'accent sur la réflexion didactique et pédagogique qui a présidé à l'élaboration de leur démarche. L'évocation du parcours professionnel doit en faire apparaître les points saillants et démontrer en quoi ils lui ont permis de s'acquérir des savoir-faire pédagogiques et didactiques.

Enfin, il semble important de rappeler qu'il est indispensable de bien connaître l'ensemble des programmes et des textes de référence pour l'enseignement des langues vivantes.

###### **Exemples de bonnes prestations :**

Le jury a apprécié les prestations des candidats qui ont su présenter leur propos de manière structurée et synthétique.

- Une candidate a su prendre du recul par rapport à l'exploitation initiale d'un document sonore qui relevait davantage de l'évaluation de la compréhension et a su proposer la mise en œuvre d'activités concrètes d'entraînement à l'écoute.
- Fort de sa récente expérience dans un établissement ECLAIR, un candidat a proposé une relecture de son dossier sous l'angle du traitement de la difficulté scolaire. Il a su justifier ce qui, selon lui, avait fonctionné dans la séquence au profit du plus grand nombre mais il a aussi présenté des pistes de différenciation pédagogique.

### **Ecueils à éviter :**

Le candidat s'efforcera de ne pas:

- réciter par cœur l'intégralité de la présentation, souvent sans contact visuel avec le jury,
- consacrer trop de temps à l'évocation du parcours professionnel, au détriment de l'exposé de la séquence d'apprentissage,
- se limiter à une simple redite du contenu du dossier sans nouvel éclairage ou regard critique,
- proposer une critique de principe de l'ensemble du dossier sans solution alternative,
- mettre en avant de grands principes généraux sans qu'ils ne soient accompagnés d'exemples concrets tirés de la pratique.

### **b) Entretien sur le dossier :**

#### **Attentes du jury :**

Pour cette partie de l'épreuve, le candidat doit montrer son **aptitude à expliciter ses choix** et à réagir de façon pertinente aux questions du jury. Les questions posées donnent au candidat l'occasion d'éclaircir différents points de sa séquence, de justifier sa démarche et d'en montrer la cohérence. Toute prise de recul, toute capacité à s'auto-évaluer et toutes les propositions d'alternatives sont valorisées.

Rappelons que le candidat ne doit pas considérer les interventions du jury comme des remises en cause du travail proposé mais doit saisir ces opportunités pour proposer d'autres pistes en envisageant les modifications qu'elles impliqueraient. Ceci exige d'écouter attentivement les questions, d'en noter éventuellement quelques éléments et de prendre le temps d'y réfléchir pour développer sa réponse.

Le candidat ne doit pas hésiter à proposer des exemples concrets tirés de sa pratique professionnelle quotidienne, tels que des consignes, des productions ou réactions d'élèves dans le cadre d'activités d'apprentissage qu'il a lui-même conçues, afin d'éviter des propos trop vagues, imprécis ou uniquement fondés sur la théorie.

Le jury attend du candidat une capacité à faire évoluer sa pensée plutôt que des réponses convenues et insiste sur l'absence de tout dogmatisme dans l'évaluation des propositions des candidats.

#### **Exemples de bonnes prestations :**

Plus qu'un propos jargonant et stéréotypé, c'est **le bon sens professionnel** qui a été valorisé.

La créativité professionnelle, la variété des propositions pédagogiques ont permis aux meilleurs candidats de se démarquer.

- Afin de préciser ses intentions didactiques, un candidat, n'a pas hésité à indiquer les **consignes** données aux élèves et à fournir des productions d'élèves.

- le jury a apprécié les prestations de candidats qui ont écouté les questions du jury, qui ont pris le temps de la réflexion voire, qui n'ont pas hésité à solliciter une reformulation d'une question incomprise.

Rappelons que cette partie prend appui sur un **réel dialogue** entre le candidat et les membres du jury.

### **Ecueils à éviter :**

- difficultés à repérer les passages du dossier sur lesquels portent les questions du jury, ce qui peut attester d'une mauvaise connaissance du dossier ou conduire le jury à s'interroger sur l'authenticité de l'expérience pédagogique présentée
- tendance à préjuger des réponses attendues par le jury
- contournement des questions posées

## **2) Deuxième partie de l'épreuve :**

### **a) Traitement de la question :**

#### **Points sur lesquels le jury est particulièrement attentif :**

Il est d'abord important de lire **chaque terme** de la question afin d'en saisir toute la portée et d'en dégager une problématique. Ces questions, issues de citations de la première partie du dossier RAEP, doivent, selon le BO amener le candidat à démontrer «une connaissance réfléchie du contexte institutionnel» (programmes, réformes, approches pédagogiques, missions et compétences attendues des maîtres, etc.). Chaque candidat doit traiter d'une question qui lui est propre.

Les candidats dont les prestations ont été particulièrement appréciées par le jury, sont parvenus à utiliser l'intégralité du temps imparti. Ils ont réussi à dépasser le cadre de leur dossier et à couvrir la totalité des enjeux que la question recouvre sans la réduire à une simple liste et à structurer leur réponse. Aucune question n'est posée par le jury, il incombe donc au candidat de faire un exposé le plus complet possible.

Le jury souhaite attirer l'attention du candidat sur le fait que les concepts et les principes didactiques auxquels il est fait référence dans le dossier doivent être compris et maîtrisés. En effet, la question pourra reprendre certains des concepts utilisés par le candidat (ex : tâche intermédiaire, perspective actionnelle, acteur social, etc.)

Le candidat s'attachera à mettre en lien ses réponses avec des exemples concrets de sa pratique.

D'autre part, il ne s'agit pas d'exposer un avis polémique sur tel ou tel aspect des Instructions Officielles (par exemple sur l'utilité des groupes de compétences ou la validation du niveau A2 pour l'obtention du DNB). Aucune approche didactique n'est rejetée à partir du moment où elle se situe dans la perspective des objectifs des programmes, qu'elle est structurée, cohérente et justifiée.

### **Exemple de bonne prestation :**



- Un candidat a su montrer très précisément la plus-value apportée par les TICE pour chacune des activités langagières en s'appuyant sur des exemples concrets extraits de sa pratique. Il ne s'est pas contenté d'énoncer des généralités telles que l'aspect motivant de l'emploi du TBI, la concentration de l'attention facilitée par le vidéo projecteur ou le développement de l'autonomie par l'utilisation de l'ordinateur, ni de lister les usages possibles des outils numériques. Il a structuré sa réponse.

### **Ecueils à éviter :**

- restreindre le traitement la question à des considérations générales
- se dispenser de références à la pratique personnelle
- omettre de traiter tous les termes du sujet

### **b) Entretien en anglais :**

Outre une très bonne maîtrise de la langue anglaise (voir partie V - Qualité de la langue), le candidat, comme lors de l'entretien de la première partie, doit montrer son aptitude à expliciter ses choix et à réagir de façon pertinente aux questions du jury dans des domaines aussi variés que la culture anglophone, le parcours professionnel, éventuellement autre que dans l'Education Nationale, et certains aspects de la culture professionnelle de l'enseignant (choix des supports, pratique quotidienne, interdisciplinarité etc.). Cette partie prend aussi bien appui sur le contenu du dossier que sur toutes les réflexions énoncées oralement par le candidat depuis le début de l'épreuve.

### **3) Ecueils concernant l'ensemble de l'épreuve orale :**

- posture relâchée
- familiarités: «ben alors», «vachement», «bon, donc voilà...»
- ton monocorde, débit trop rapide ou soupirs à l'énoncé des questions posées par le jury
- monopoliser la parole ou se contenter de réponses très brèves

Rapport proposé par Nadine AUDABRAM, Emmanuelle KALPAKIDIS et Maxime LACHÈZE avec la collaboration de l'ensemble du jury.

## V - Qualité de la langue orale

**NB : Le présent rapport reprend en partie les remarques et conseils figurant dans le rapport de la session 2013.**

L'épreuve orale d'admission est aussi une épreuve de communication

L'épreuve orale à proprement parler dure au maximum 60 minutes. Les durées indiquées dans la suite de ce document doivent donc s'entendre comme durées maximales autorisées.

Dans un premier temps, les candidats doivent présenter leur dossier RAEP pendant 10 minutes, puis revenir sur ce dernier au cours d'un entretien de 20 minutes avec le jury. Cette première partie se déroule en français.

Au cours de la seconde partie de l'épreuve, les candidats disposent tout d'abord de 10 minutes pour proposer une réponse à une question inspirée par le contenu de leur dossier. Le traitement de cette question fait à nouveau appel à la langue française. L'épreuve se termine par un entretien de 20 minutes avec le jury, entretien qui a également le dossier RAEP pour point de départ mais ne se limite pas à lui. Cette dernière partie se déroule en anglais.

Les attentes du jury en matière de communication orale portent donc à la fois sur la maîtrise du français et de l'anglais.

Dans la mesure où le concours vise à recruter des professeurs certifiés, fonctionnaires de l'Éducation Nationale de catégorie A, les exigences du jury sont à la hauteur de la mission confiée. Il semble impératif que le modèle linguistique proposé en français comme en anglais par les candidats soit irréprochable et tende autant que faire se peut vers l'authenticité. Le professeur d'anglais sert de modèle linguistique aux élèves, mais doit aussi s'appuyer sur des connaissances et compétences professionnelles de haute qualité pour élaborer son enseignement. S'agissant de l'anglais pour les francophones, seule une pratique régulière et rigoureuse de la langue doublée d'une exposition fréquente à une langue contemporaine et authentique peut permettre aux candidats de satisfaire aux attentes.

Le jury souhaite ici articuler son rapport autour de quatre axes, à savoir l'aptitude à communiquer et la maîtrise du lexique, de la grammaire et de la phonologie.

### o L'efficacité de la communication

L'objectif ultime étant de montrer au jury son aptitude à communiquer avec clarté et de manière convaincante face à tous les acteurs de l'institution - élèves, collègues, hiérarchie, parents d'élèves - il convient de mettre en œuvre l'éventail de toutes les stratégies susceptibles de concourir à la limpidité et l'efficacité du propos.

### o Considérations générales

Le jury a déploré cette année les points suivants:

- un débit trop lent ou trop rapide.
- un manque de conviction dans le ton.
- une agressivité déplacée dans l'attitude ou les propos. Une certaine anxiété est, bien

entendue, compréhensible dans le contexte d'un concours, mais les candidats ne doivent pas perdre de vue le fait que les questions posées ne sont en aucun cas destinées à les « piéger », mais visent à leur donner l'occasion de se mettre en valeur en réfléchissant honnêtement à certains points soulevés. Il n'y a donc jamais lieu de réagir de manière acerbe dans les échanges avec le jury.

- un regard fuyant ou au contraire un regard trop insistant vers l'un des membres du jury. Le maintien du contact oculaire avec l'ensemble des membres des commissions constitue à la fois une marque de politesse et une stratégie de communication efficace.
- des candidats qui ne parviennent pas à se détacher de leurs notes, ou pire, certains qui apprennent par cœur leur dossier RAEP et récitent, au mot près, ce que le jury a déjà lu.
- certaines attitudes corporelles trop désinvoltes.
- une propension à couper la parole au jury.
- une demande de confirmation systématique: « vous comprenez? » ou de validation « j'ai bien répondu? » Les candidats gagneront au contraire à prendre leurs responsabilités et à assumer pleinement leurs propos.
- Des remarques qui peuvent être interprétées comme une recherche de connivence avec un membre du jury rencontré au cours d'une précédente session: « je vous ai eu l'an dernier, » ou des allusions à des candidatures précédentes, « j'espère que cette fois-ci, c'est bon. »

o La communication en français :

Le jury a déploré les points suivants en relation avec les sous-parties de l'épreuve se déroulant en français :

- un manque de fluidité.
- un registre de langue inapproprié, par exemple: tutoiement, barbarismes, anglicismes...
- une syntaxe défaillante: « ce que j'ai besoin, » « ça permet d'innover nos activités... »
- des discours fleuves souvent dénués de pertinence, ou, *a contrario*, des réponses laconiques à l'extrême qui constituent un refus de dialogue avec le jury.

o L'entretien en anglais :

Le jury a pu s'enthousiasmer devant la qualité de certaines prestations en anglais. A l'inverse, il s'est parfois étonné d'entendre des candidats commettre des erreurs élémentaires qui témoignent d'une préparation manifestement insuffisante.

Le jury a notamment relevé les problèmes suivants :

- un débit saccadé et l'absence de liaisons,
- un ton monocorde et uniforme, sans modulation de débit, de hauteur ou de volume sonore,
- des schémas intonatifs systématiquement ascendants, calqués sur le modèle français,
- des tics de langage comme *for example, like, frankly speaking, you know* répétés à l'envi,
- des hésitations récurrentes dans le choix des mots.

Les remarques qui suivent ont essentiellement pour but de préciser les attentes du jury en relation avec l'aptitude attendue des candidats à s'exprimer en langue anglaise.

### 1. Le lexique

#### o Richesse de la langue:

Il est indispensable que les candidats effectuent un travail d'acquisition lexicale qui dépasse le simple niveau scolaire. Il est par exemple anormal que de futurs professeurs certifiés n'utilisent qu'un nombre très restreint d'adjectifs comme: *good, bad, big, small, interesting*, sans montrer de capacité à utiliser un lexique plus précis et nuancé.

#### o Confusions lexicales:

Ci-après, quelques exemples d'erreurs trop fréquemment rencontrées (les occurrences précédées d'un astérisque sont fautives) :

*make* au lieu de *do* : par exemple: \**make an exercise*

*do* au lieu de *make* : par exemple: \**they do mistakes*

*learn* au lieu de *teach* : par exemple: \* *I learn my pupils (...)*

#### o Calques lexicaux :

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>to register my students</i>	<i>to record my students</i>
<i>To arrive to a production</i>	<i>Manage to perform a task</i>
<i>a price of writing</i>	<i>a writing prize</i>
<i>I use the support</i>	<i>I use teaching material</i>
<i>realise a task</i>	<i>carry out a task</i>
<i>it's not a fatality</i>	<i>there is room for</i>
<i>ludic</i>	<i>entertaining</i>

Afin d'éviter les erreurs suivantes, le jury conseille aux candidats de se préparer à répondre à des questions sur leurs pratiques de classe et d'acquérir par conséquent le vocabulaire adéquat. Ils trouveront ici les fautes les plus récurrentes:

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>my RAEP dossier</i>	<i>my professional portfolio</i>
<i>a contractual teacher</i>	<i>a supply teacher</i>
<i>actional approach</i>	<i>task-based learning</i>
<i>a hétérogène group</i>	<i>a mixed-ability group</i>

Dans la mesure où l'entretien avec le jury est destiné à permettre aux candidats d'affiner leur pensée, il est souhaitable que ces derniers maîtrisent la terminologie qu'ils emploient dans leur dossier ainsi que lors de leur présentation orale.

## 2. Grammaire :

Il est inconcevable que de futurs professeurs certifiés ne maîtrisent pas les points de grammaire qu'ils seront amenés à enseigner à leurs élèves. Il est donc vivement conseillé aux candidats de faire le bilan de leurs carences dans ce domaine afin d'y remédier dans le cadre de leur préparation. Ci-après, les candidats trouveront une liste des erreurs les plus récurrentes signalées cette année par les commissions du jury; le nombre et le type d'erreurs suggèrent que dans une situation de stress telle que celle d'un concours, une trop grande fragilité des connaissances se révèle inévitablement :

- o La détermination nominale :

De nombreuses erreurs sont à attribuer à des calques de structures françaises

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>a Chinese</i>	<i>a Chinese person</i>
<i>the French grammar</i>	<i>0 French grammar</i>
<i>the Apartheid</i>	<i>0 Apartheid</i>
<i>the Queen Elizabeth</i>	<i>0 Queen Elizabeth</i>
<i>USA</i>	<i>the USA</i>

o Les accords syntaxiques

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>there is too much things</i>	<i>there are too many things</i>
<i>there is many mistakes</i>	<i>there are lots of mistakes</i>

o Les comparatifs :

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>more easy</i>	<i>easier</i>
<i>they work more faster</i>	<i>they work faster</i>
<i>not as good that</i>	<i>not as good as</i>
<i>better that</i>	<i>better than</i>
<i>farer</i>	<i>farther / further</i>
<i>simplier</i>	<i>more simply</i>

o La quantification nominale :

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>an information/informations</i>	<i>information</i>
<i>each activities</i>	<i>each activity</i>
<i>all the times</i>	<i>all the time</i>
<i>some video</i>	<i>some videos</i>
<i>many different way</i>	<i>many different ways</i>
<i>these approach</i>	<i>these approaches</i>
<i>a team of teacher</i>	<i>a team of teachers</i>
<i>one of my class</i>	<i>one of my classes</i>

o Les prépositions

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>publish IN Youtube</i>	<i>publish ON Youtube</i>
<i>write ON their books</i>	<i>IN their books</i>
<i>trust on someone</i>	<i>trust someone</i>
<i>depend of</i>	<i>depend on</i>
<i>participate to</i>	<i>participate in</i>
<i>interested by</i>	<i>interested in</i>
<i>I went IN England</i>	<i>I went TO England</i>
<i>answer TO a question</i>	<i>answer a question</i>
<i>What happens IN Christmas</i>	<i>what happens AT</i>
<i>go BY feet</i>	<i>walk/go ON foot</i>
<i>BY my own</i>	<i>ON my own</i>
<i>take part TO trips</i>	<i>take part IN trips</i>
<i>a song FROM the Beatles</i>	<i>a song BY the Beatles.</i>
<i>consist ON</i>	<i>consist IN</i>
<i>to my view</i>	<i>IN my view</i>
<i>depend OF sth</i>	<i>depend ON sth</i>
<i>discuss ABOUT sth</i>	<i>discuss sth</i>
<i>different than what happens</i>	<i>different from what</i>
<i>benefit of</i>	<i>benefit from</i>

o Les formes verbales :

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>I should have qive</i>	<i>I should have given</i>
<i>they should have refuse</i>	<i>they should have refused</i>
<i>be understand</i>	<i>be understood</i>
<i>I have choosen (/u/)</i>	<i>I have chosen</i>
<i>I have teached</i>	<i>I have taught</i>

o Erreurs portant sur le choix du temps et de l'aspect en fonction du contexte :

De trop nombreux candidats ne font pas la différence entre *simple past* et *present perfect*, d'où les erreurs suivantes:

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>I've been to the US when I</i>	<i>I went to the US when I</i>

<i>I've been travelling to Ireland when 1 was</i>	<i>I travelled to Ireland when I was young</i>
<i>I didn't do that for the</i>	<i>I haven't tried that so far</i>
<i>When I was ... I have</i>	<i>when I was ... I studied</i>

- o Les constructions syntaxiques

La séparation du verbe et du COD par une locution adverbiale est souvent constatée

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>I know really my pupils</i>	<i>I really know my pupils</i>
<i>I went also on a trip</i>	<i>I also went on a trip</i>
<i>I'm interested also in...</i>	<i>I'm also interested in</i>
<i>they're most of the time surprised</i>	<i>they're surprised most of the time</i>
<i>We can be not enough</i>	<i>Not ambitious enough</i>
<i>The problem it's that...</i>	<i>The problem is that...</i>
<i>The subject we are going to talk about it</i>	<i>The subject we are going to talk about</i>

- o Inversions sujet-verbe au style indirect

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>I asked them what were the</i>	<i>I asked them what the</i>
<i>They didn't know who is he</i>	<i>They didn't know who he is</i>
<i>I don't know what can 1</i>	<i>1 don't know what 1 can</i>
<i>I asked myself about what is the reason</i>	<i>1 wondered what the reason was</i>

- o Liste non-exhaustive d'autres barbarismes à éviter

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>an exposure</i>	<i>an exposé / an oral</i>
<i>you listen your pupils</i>	<i>listen to your pupils</i>
<i>I like create</i>	<i>I like to create/I like</i>
<i>I was said</i>	<i>I was told</i>



<i>Yes I think.</i>	<i>Yes, I think so.</i>
<i>People say you</i>	<i>People will tell you</i>
<i>I explained him</i>	<i>I explained to him</i>

#### 4. Phonologie

Seule une pratique régulière de la langue et un entraînement rigoureux peuvent permettre aux candidats de s'approcher au plus près de l'authenticité et d'éviter, par exemple, les erreurs suivantes:

##### o Voyelles

La voyelle longue /i:/est réalisée [i] dans : *read, teach, leave, feel, sixteen, week, meet, worksheet.*

La diphtongue [ei] est réalisée [e] dans les mots suivants : *change, take, games.* Rappelons que *says* et *said* ne sont pas diphtongués et se prononcent /sez/ et /sed/.

La diphtongue /əu/est réalisée de manière monophthonguée ([d]) dans : *notice, clothing, focus, chosen, globalisation, totally, cope.*

Les mots suivants sont diphtongués par de trop nombreux candidats :

*drop, knowledge* /əu/ au lieu de /o/

*passion* /e/ au lieu de /æ/

*mountains* /e/ au lieu de /i/

*saw* (qui devient alors homophone de *so*)

*law* (qui devient alors homophone de *low*).

La terminaison *-age* est diphtonguée à tort : /eidʒ/ au lieu de /idʒ/ dans : *heritage, image, language, encourage.*

De nombreux /h/ intrusifs s'introduisent furtivement dans les exposés, certains candidats en affublant des mots tels que : *eating, off, old, honest...*

##### o Voyelles

De nombreux candidats ne maîtrisent pas la prononciation du <th> sourd et de sa variante sonore, qui sont prononcés [z], [d] où [s].

Le <s> est souvent prononcé de manière inadéquate : /z/ dans *precisely, basic, etc.*

Le jury a aussi observé plusieurs occurrences de /w/ intrusif ou, au contraire, déploré l'absence de ce phonème dans les mots suivants : *guard, The Guardian, guided, prononcés /gw/ au lieu de /g/ ; language, prononcé /g/ au lieu de /gw/. De même, l'absence de /w/ dans des mots tels que *equivalent* ou *equipment* constitue une erreur de prononciation qui heurte particulièrement une oreille anglophone.*

- o Erreurs de placements de l'accent lexical sur des mots courants:

Prononciation fautive	Prononciation correcte
'autonomous	au'tonomous
col'league	'colleague
'develop	de'velop
'dynamic	dy'namic
'event	E'vent
Geo'graphy	ge'ography
go'vernment	'government
Ima'gine	i'magine
i'mages	'images
in'dependent	inde'pendent
in'terested	'interested
inter'preting	in'terpreting
le'vels	'levels
op'portunity	oppor'tunity
'record (verbe)	Re'cord
'teenagers	tee'nagers
The 'United States	The United-'States

Une exposition fréquente à une langue authentique est indispensable dans le processus d'appropriation d'un anglais oral le plus authentique possible.

Ces listes de formulations erronées sont révélatrices de savoirs linguistiques mal maîtrisés, alors que les ressources permettant aux candidats de s'entraîner efficacement n'ont jamais été aussi nombreuses : films, séries et émissions en version originale sur Internet, revues et journaux en ligne traitant de tous les sujets imaginables. Une langue ne pouvant être enseignée de façon décontextualisée, il ne s'agirait pas non plus de négliger les classiques de la littérature de langue anglaise, ni d'ignorer, dans ses grandes lignes, l'évolution politique et culturelle des principaux pays anglophones.

Pour conclure ce rapport, nous tenons à féliciter les lauréats de la présente session et à présenter tous nos vœux de succès aux candidats des sessions à venir. Ajoutons, pour citer Thomas Edison, "There is no substitute for hard work."

Michel CAMOS, Gloria POTIER et Jeffrey PATTEN, avec la contribution de l'ensemble du jury.